



# La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur, Scientifique et Académique

Lettre n° 19 - Septembre 2013

## ÉDITORIAL

Par le GCA Jean-Tristan Verna, président de MINERVE

(Extrait de l'adresse aux stagiaires EMSST, prononcée lors de la clôture de la session 2012-2013, le 9 juillet 2013 à l'École Militaire)

En tant que président de votre association MINERVE, il me revient de vous féliciter au moment où se termine, pour la plupart d'entre vous, un cursus qui vous a demandé un engagement important (...).

Vous allez maintenant entamer une nouvelle étape de votre parcours militaire, pour certains en mettant en œuvre d'emblée les compétences acquises dans le cadre de l'EMSST, pour d'autres en la débutant par un retour, toujours attendu, dans la troupe.

Vous allez retrouver une armée de Terre ou, pour une majorité d'entre vous, des organismes interarmées fortement marqués par la conduite ou les effets de réformes difficiles à mettre en œuvre. Des réformes qui bouleversent parfois bien de vos repères. Des réformes qui mettent aussi en cause les perspectives de carrière qui vous avaient été tracées initialement. Vos anciens sont bien conscients que votre avenir est très différent de ce qu'ils ont connu.

Aussi, (...), permettez-moi de vous donner quelques conseils.

Tout d'abord, restez ferme dans votre engagement d'officier. Cet engagement, de Lattre l'a bien traduit avec sa célèbre devise «Ne pas subir». Où que vous alliez, quoi que vous fassiez, restez parmi ceux qui font bouger les choses en dépit des obstacles, qui prennent des initiatives, qui entraînent vers l'avant.

Pendant votre scolarité, je suis certain que c'est votre état d'officier, plus que vos compétences techniques, qui a le plus marqué et impressionné vos condisciples et vos professeurs civils. Pensez à leur regard, à leurs réflexions, si jamais vous doutiez de votre état d'officier.

Il y a chaque jour un petit Austerlitz à se mettre sous la dent. Il faut en relever le défi. Cela vaut du sous-lieutenant au général.

Pour autant, soyez fiers des compétences que l'EMSST vous a permis d'acquérir, et portez-les haut et fort dans les organismes où vous allez servir. La tâche n'est pas toujours facile. La culture de nos armées, pas seulement de l'armée de Terre, met facilement en avant l'homme des opérations, et lui subordonne le spécialiste. Affirmez-vous toujours comme des opérationnels. Pour cela, ne négligez pas votre culture militaire, reliez inlassablement vos activités techniques à l'action et à l'efficacité opérationnelles et faites en la promotion. Vous entrez dans un monde où il faut savoir se vendre, intelligemment, mais sans naïveté. Dites-vous que c'est pour le bien de tous! (...)

Enfin, faites fructifier vos talents. Vos talents, c'est ce que votre scolarité vous a appris, c'est l'ouverture qu'elle vous a offerte vers d'autres domaines, ce sont les relations qu'elle vous a permis de tisser vers d'autres milieux humains. Évidemment, ne vous trompez pas de guerre, et attachez-vous bien à vos missions au profit des armées. Cependant, la qualité de votre apport, votre efficacité opérationnelle, la reconnaissance qui en découle, reposeront sur votre capacité à enrichir et développer toujours les compétences «supérieures, scientifiques et techniques» qui vous caractérisent désormais parmi vos pairs. Vous y trouverez sans doute également une source d'épanouissement et d'optimisme.

L'association MINERVE (...) se veut représentative de ces talents, de cet épanouissement, de cet optimisme. (...)

Je souhaite bon vent au Général PAUPERT dans la nouvelle étape qui s'ouvre devant lui. Et surtout, je vous exprime, en mon nom et au nom de l'association MINERVE, tous mes vœux de réussite professionnelle et d'épanouissement humain, ainsi qu'une excellente continuation de leur scolarité pour ceux qui la poursuivent encore pour une ou deux années.

## Nouvelles de l'EMSST

Par le Colonel Wallerand de Madre, commandant l'EMSST



Rentrée du CESAT, en présence du CEMAT

Nouveau commandant de l'EMSST depuis juillet dernier, je m'inscris d'emblée dans la lignée de mes prédécesseurs à commencer par l'illustre Ingénieur général Sabatier et le Général (2°s) Paupert à qui je succède. Arrivant de la brigade franco-allemande où j'ai eu l'honneur de servir comme colonel-adjoint, je voudrais que mon parcours témoigne s'il en était besoin, de ce que l'EMSST n'a pas vocation à former des spécialistes qui sortiraient des forces pour faire un autre métier au sein de la Défense. Il s'agit bien sûr de rentabiliser les formations dispensées en ciblant les emplois correspondants mais au profit des forces en leur apportant les cadres dont elles ont besoin pour concevoir, planifier et conduire leur engagement opérationnel de nos forces. Si le besoin se limitait à la consultation d'une expertise académique, l'armée de Terre pourrait l'externaliser. L'objectif est d'avoir des têtes dirigeantes capables de fusionner des registres allant de la tactique à la technique par une compréhension élargie. L'EMSST continuera dans cet esprit à satisfaire les besoins de l'armée de Terre exprimés par la direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT).

Les changements à l'EMSST ne concernent pas que le personnel aussi voici quelques tendances constatées:

- quantitativement, parce que le format de nos armées se contracte, l'EMSST forme moins d'officiers. Les effectifs pris en compte sont donc passés de 149 l'année dernière, à 135 cette année;
- la durée des scolarités tend vers une seule année mais sans pour autant que le niveau des diplômes obtenus n'en pâtisse car c'est compensé par une préparation «maison» soit par des cours à l'École militaire, soit par de l'enseignement à distance sur Internet;
- les scolarités proposées évoluent pour tenir compte des besoins définis par la DRHAT et pour s'adapter au marché très mouvant de la formation.

Les réflexions en cours ouvrent de nombreuses pistes compte tenu de l'ampleur des restructurations imposées aux armées suite au nouveau Livre blanc. À moyen terme, la suppression du cours supérieur d'état-major (CSEM) et la volonté de retarder d'un an l'entrée des



Exposé du Colonel de Madre

lauréats terriens au concours de l'École de guerre ouvre une possibilité d'avancer les scolarités de certains brevetés, avec l'avantage de leur faire faire des études dans la foulée de leur réussite au concours. Cependant dans l'éventualité d'une refonte du parcours des officiers, en distinguant les études structurantes qui pourraient être faites plus tôt, des études appliquées qui n'ont de sens que si elles sont immédiatement mises en pratique, l'EMSST pourrait être amené à former des officiers à différents stades de leur carrière. Cela rapprocherait l'EMSST des pratiques d'autres armées et transformerait la formation pour qu'elle devienne plus individualisée comme souhaité par le nouveau concept de formation de l'armée de Terre. Il s'agit là d'hypothèses qui restent à confirmer mais qui montrent que rien n'est figé en ce qui concerne les missions de l'EMSST.



Conférence de Madame Revel

**Faisons connaissance avec le Colonel Wallerand de MADRE,  
le nouveau commandant de l'EMSST**



**Carrière militaire:**

- chef de section mortiers lourds au 46<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Berlin en 1982;
- aide de camp du Général chef du gouvernement militaire de Berlin en 1983;
- chef d'équipe recherche aéroportée au 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes à Langenargen (RFA) de 84 à 87;
- instructeur commando au Centre National d'Entraînement Commando à Mont-Louis de 87 à 89;
- adjoint puis commandant d'unité de combat au 110<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à

Donaueschingen (RFA), de 89 à 92;

- officier opérations à DRM/SDR à Paris de 92 à 94;
- chef de section renseignement opérationnel au Commandement de la Force d'Action Terrestre (CFAT) à Lille de 1997 à 2001;
- adjoint au général directeur du *Combined Joint Planning Staff (CJPS)* à SHAPE de 2001 à 2004 (officier inséré);
- chef de corps du 110<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Donaueschingen (RFA) de 2004 à 2006;
- officier traitant OTAN puis chargé d'études relations internationales à l'Etat-Major des Armées (EMA/RI) à Paris de 2006 à 2008;
- chef d'état-major de la représentation militaire française auprès de l'OTAN à Bruxelles (B) de 2008 à 2011;
- colonel-adjoint de la brigade franco-allemande à Müllheim (RFA) de 2011 à 2013;
- commandant de l'EMSST depuis juillet 2013.

**Études:**

- diplôme des Hautes Études Commerciales (HEC) à Jouy-en-Josas en 1980;
- scolarité complète à Sciences-Po Paris en option "service public" de 78 à 81;
- diplôme d'études avancées (DEA) de Finance en 3<sup>e</sup> cycle universitaire à l'université Paris IX Dauphine en 1981;
- breveté du cours d'état-major général à la *Führungsakademie* de la *Bundeswehr* à Hambourg (RFA) en 1996;
- breveté du Cours Interarmées de Défense (CID) à Paris en 1997;
- ancien élève du Collège de Défense de l'OTAN à Rome en 2001;
- trilingue (CML3 Anglais et Allemand)

**Expérience opérationnelle :**

- opération "Épervier" au Tchad en 1986 ;
- UNPROFOR en Croatie en 1992 ;
- opération "Balbuzard" en Adriatique en 1993 ;
- SFOR en Bosnie en 1998 ;
- missions/inspections en Afghanistan, Centre-Afrique et Kosovo, en 2012-2013.

**Sur le plan personnel :**

- marié, 8 enfants de 8 à 28 ans;
- mélomane;
- lecteur d'histoire militaire;
- pratique du ski, de la randonnée, de l'escalade et du parapente.

**L'Intérêt des forces françaises prépositionnées en Afrique: l'exemple de l'opération Serval**

*Par le Général de division (2S) Maurice de Langlois directeur du domaine "Sécurité européenne et transatlantique" de l'IRSEM*

La France est et restera un acteur majeur en Afrique. Outre la présence de plus de 200.000 expatriés français, ce continent représente 17% de nos exportations et la France y a investi 4 milliards d'euros en 2011. L'Afrique est bien l'avenir de l'Europe et de la France en particulier. Tout investissement en termes de sécurité et défense doit en tenir compte.

• **La situation actuelle**

Pour toutes ces raisons, la France entretient des forces prépositionnées en Afrique. Elles couvrent deux aspects, d'une part les opérations extérieures, d'autre part les forces de présence.

Les opérations extérieures en Afrique, au nombre de quatre, concernent aujourd'hui un peu moins de 5.000 militaires, au Mali (3.200), au Tchad (950), en Côte d'Ivoire (450) et en Centre-Afrique (250).

Les forces de présence sont implantées sur trois pays, au Gabon, au Sénégal et à Djibouti. Elles ont été mises en place en vertu d'accords de défense, de coopération ou d'octroi de facilités, ainsi que pour préserver nos intérêts. Le dispositif actuel est bien accepté et donne satisfaction.

Le Livre blanc pour la défense et la sécurité nationale de 2008 visait un allègement du dispositif de 5.300 à 3.800 hommes, soit moins 28%. Il devait respecter les trois points suivants:

- accompagner la montée en puissance des forces de sécurité africaines dont les brigades en attente;
- protéger les intérêts que la France partage avec ses partenaires en Afrique;
- et s'inscrire dans une démarche européenne chaque fois que cela est possible.

L'objectif en volume a été quasiment atteint cette année. En revanche, le choix de se regrouper en Afrique sur seulement deux bases dites «opérationnelles avancées», une par façade, au Gabon (900) et à Djibouti (2.000), n'a pas été respecté. La base de Dakar n'ayant finalement pas totalement été fermée, elle est devenue un «Pôle opérationnel de coopération» à 350 h, capable de servir de base d'accueil pour des renforcements éventuels.

Le dispositif actuel bénéficie donc de deux bases opérationnelles avancées (Libreville, Djibouti), d'un pôle opérationnel de coopération (Dakar) et de quatre implantations temporaires dues aux opérations, dispositif qui a grandement facilité notre intervention au Mali.

#### • L'opération Serval au Mali

C'est à la demande du président malien par intérim, Dioncounda Traoré, que Paris décide le 11 janvier 2013 d'engager une action militaire au Mali afin de bloquer l'avance des groupes armés islamistes en direction de la capitale malienne, Bamako. Le succès de l'intervention de la France au Mali sera dû en grande partie à ses forces prépositionnées sur le continent africain.

La montée en puissance est rapide. Le 4 février, soit 25 jours après le début des opérations, Serval atteint

4.000 h. Les premières forces à intervenir viendront du Niger (forces spéciales) et du Tchad (dispositif Épervier), suivies le 12 janvier, de l'échelon d'urgence du système d'alerte Guépard (1 Compagnie d'infanterie motorisée). Puis le 14 janvier, 200 h et 60 blindés arrivent d'Abidjan par la route. Les forces auront été projetées simultanément de la métropole (4.000 km, Saint-Dizier, Evreux, Toulon), du Tchad (3.000 km), du Sénégal (1.100 km), de la Côte d'Ivoire (1.000 km), du Burkina-Faso (350 km) et du Niger (1.000 km).

Si l'action dans l'urgence a été rendue possible grâce aux forces prépositionnées, en revanche la mise en place du soutien logistique n'a réellement débuté que le 18 janvier. Les elongations sont très importantes, à 4.000 km du territoire national, sans oublier l'intra-théâtre, 1.200 km de Bamako à Gao et 600 km de Gao à Tessalit. Les installations portuaires et aéroportuaires de Dakar, de N'Djamena et d'Abidjan ont été pleinement utilisées.

(Source: Rapport d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale sur l'opération Serval, le 18 juillet 2013)

De cet engagement, aux conditions plus dures qu'en Afghanistan, avec des forces d'opposition particulièrement aguerries et des conditions climatiques rigoureuses («...la colle des semelles (des chaussures de combat) fondant sous l'effet des températures extrêmes»), il en ressort que le prépositionnement a été déterminant dans la préparation et la conduite de l'action. La proximité de quatre points d'appui en Afrique (Dakar, Abidjan, N'Djamena, Niamey) et l'acclimatation de troupes déjà en place dans la région ont été les principaux facteurs de succès de Serval.

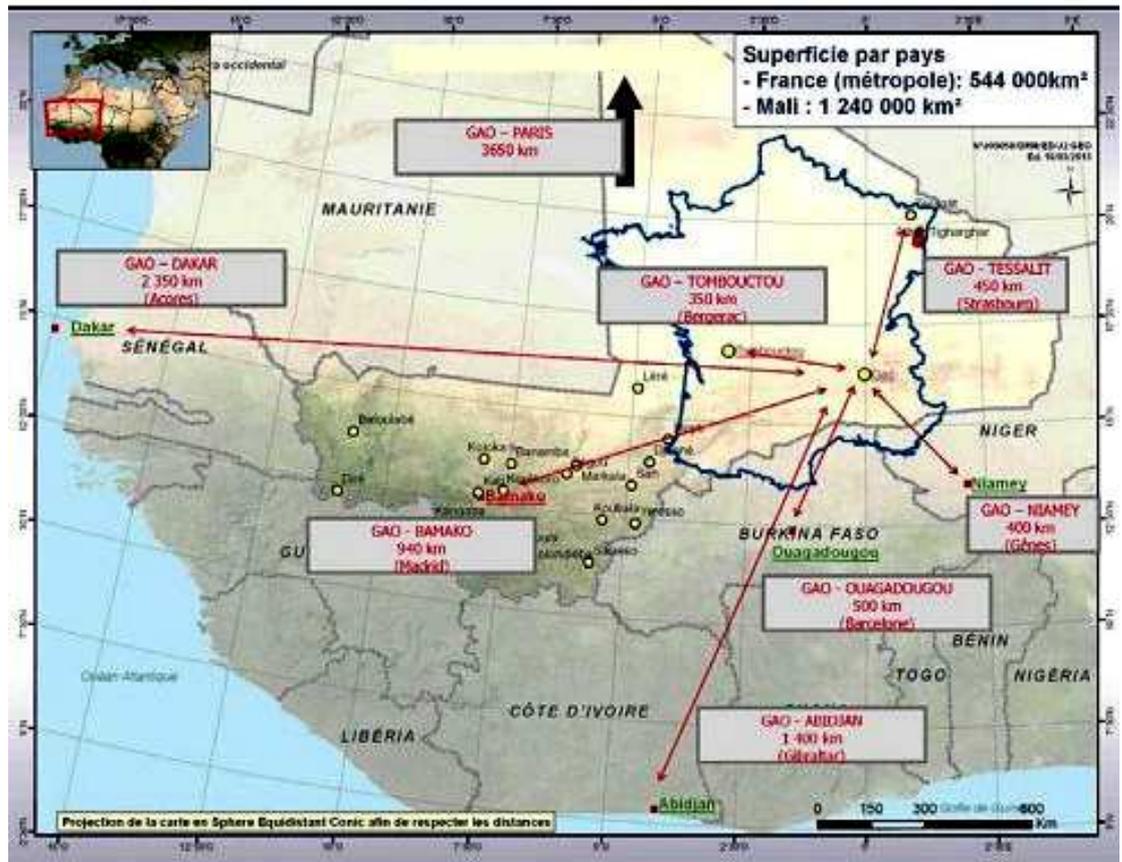
#### • Forces prépositionnées: le dispositif envisagé dans le Livre blanc 2013

Si les enseignements de Serval sont pris en compte dans la version 2013 du Livre blanc, il faut reconnaître que celui-ci laisse un certain flou sur le nouveau dispositif des forces prépositionnées en Afrique: «...S'agissant de l'Afrique, une conversion de ces implantations sera réalisée afin de disposer de capacités réactives et flexibles...» (LBDSN 2013 page 82).

Le Livre blanc conforte la vision des armées, à savoir qu'il n'y a pas de contestation du principe des forces de présence, car le dispositif nous donne une position dominante et une grande liberté d'action politique.

En revanche, le Livre blanc n'est pas clair au niveau de l'adaptation du dispositif car il laisse entrevoir de nouvelles réductions. Le projet de la future LPM 2014-2019, publié le 3 août 2013, évoque sans plus de précisions «la reconfiguration de notre dispositif en Afrique et de nos forces prépositionnées» (page 15). Dans les discussions qui auront lieu à l'automne, il sera nécessaire de conserver en tête quelques idées simples. Un dispositif de prépositionnement doit répondre aux conditions suivantes: d'une part, garantir la capacité d'intervention dans l'urgence, avec un rayon d'action et des elongations logistiques acceptables, d'autre part, maintenir des capacités d'aguerrissement et d'acclimatation des troupes sur place.

Alors, dans l'hypothèse où les opérations en cours en Afrique seraient achevées, les deux points d'appui en Afrique deviendraient insuffisants. Ils ne permettraient pas de répondre au contrat du Livre blanc au sujet de la force interarmées de réaction immédiate (FIRI) de 2.300 hommes qui doit être projetable à 3.000 km du territoire national ou d'une implantation à l'étranger.



Le Général d'armée (2S) Elrick IRASTORZA, ancien CEMAT, Président du conseil d'administration du groupement d'intérêt public (GIP) "Mission du centenaire de la Grande Guerre 1914-2014", a adressé une note d'information expliquant pourquoi il convenait de commémorer le centenaire de la Grande Guerre. Le texte complet de ce message a été mis sur le site de Minerve ([www.asso-minerve.fr](http://www.asso-minerve.fr)), ainsi qu'un point de situation sur les travaux de cette Mission. Le site internet «Centenaire.org» est aussi à consulter régulièrement.

#### Rappel de la mission du groupement d'intérêt public:

- Organiser les grands temps forts du Centenaire entre 2014 et 2018.
- Coordonner (Comités départementaux et académiques du centenaire) et accompagner (label centenaire) l'ensemble des initiatives développées dans le cadre du Centenaire et l'effort de développement du tourisme de mémoire.

**Lettre de MINERVE n°19**  
**Septembre 2013**

• **Inform**er le grand public sur les préparatifs et le déroulement du Centenaire, grâce à un portail internet de référence.

Après un cycle de manifestations culturelles internationales «Sarajevo, cœur de l'Europe» en Bosnie-Herzégovine du 21 au 28 juin 2014, on s'oriente vers une entrée en Centenaire à l'occasion du 14 juillet, les commémorations de la mobilisation, début août, et de la bataille de la Marne, début septembre. Le 11 novembre sera un moment fort d'hommage national, à Paris comme en province. Les champs de bataille sur plus de 700 km, de l'embouchure de l'Yser au Sundgau, seront inévitablement des destinations privilégiées. L'intérêt qu'ils suscitent toujours, un siècle plus tard sera, pour notre pays, un puissant moteur de notoriété internationale et de développement économique bien au-delà des seuls territoires du champ de bataille.

Il y a une montée en puissance dans le domaine culturel avec la diffusion d'ouvrages nouveaux sur le conflit, des émissions télévisées ou radiophoniques. Depuis mars 2013, 1.265 projets ont été étudiés par un comité de labellisation, dont les deux tiers ont été labellisés, qui seront inscrits au catalogue national des événements commémoratifs et financés pour partie par fonds public, pour partie par mécénat (**Les dons, libellés à l'ordre de la Fondation de France - Fonds du Centenaire, peuvent être adressés soit à la Mission du Centenaire, 109 boulevard Malesherbes, 75008 Paris soit à la Fondation de France, Fonds du Centenaire, 40 avenue Hoche, 75008 Paris**).

Votre engagement résolu à nos côtés sera un encouragement précieux pour tous ceux qui, comme nous, sont convaincus que se souvenir c'est aussi préparer l'avenir.



**Information de notre partenaire: investir dans la pierre**

En ces temps difficiles, la question de l'achat d'un logement devient une préoccupation plus critique, notamment pour les militaires. Même si le nombre de garnisons, en particulier les plus isolées, se réduit, le rythme des mutations reste élevé. De plus, aujourd'hui, les conjoints travaillent souvent et ont l'aspiration légitime de réussir leur vie professionnelle ce qui implique une certaine stabilité. Faut-il dans ces conditions investir dans l'acquisition de son logement principal alors qu'on ne pourra l'occuper que pendant une courte période? Une réponse de plus en plus fréquente est que le conjoint du militaire muté reste à proximité de son lieu de travail et des écoles pour les enfants. Certains profitent de cette relative stabilité pour acheter leur logement avec pour contrepartie, pour le militaire, d'imposer des allers et retours entre le lieu d'affectation et la résidence familiale en espérant que la mutation suivante le ramène rapidement à proximité de sa famille, ce qui n'est pas toujours le cas. L'achat du logement principal, attaché à l'épouse, est-il alors une bonne solution?

Pour les cas où la famille suit le militaire au cours de ses différentes mutations, la question prend encore plus de résonance. Pourquoi investir dans la pierre alors que la durée d'occupation sera probablement courte? Que fait-on du logement en cas de mutation: revente ou mise en location? Rachète-t-on un bien dans la nouvelle garnison et comment effectuer cette transition difficile? Cela a-t-il un sens économique?

Enfin, il y a les situations de préparation de la retraite. Comme la majorité des Français, les militaires sont sensibles à l'idée d'acquiescer une résidence où se replier, éventuellement, sur une résidence secondaire. Cela implique parfois de financer des travaux ou de racheter les parts d'une maison familiale. Cet investissement est-il financièrement judicieux et raisonnable?

Investir dans la pierre reste un choix pertinent car c'est la valeur refuge par excellence qui protège le capital investi. Cet investissement est d'autant plus d'actualité que les taux des crédits sont historiquement bas. Néanmoins, et en particulier pour les militaires, il faut prendre en compte les conséquences d'un tel achat sur le moyen et le long terme et avoir toujours en tête que la localisation du bien est essentielle dans la définition de sa valeur.

Dans ce cadre, les militaires peuvent faire appel à l'expertise du Crédit Social des Fonctionnaires. Spécialisé depuis plus de 50 ans sur le crédit immobilier à destination des fonctionnaires, le CSF a développé à leur intention un savoir faire particulier destiné à trouver une solution de financement adaptée à leurs besoins et capacités. Pour cela, il sélectionne les crédits qui offrent les meilleures conditions de qualité/prix et il y intègre également toutes les aides auxquelles les militaires peuvent avoir droit. Ces aides sont celles offertes par l'État comme le prêt à taux zéro, le prêt accession sociale, le prêt épargne logement, mais aussi toutes celles, locales, consenties par les villes, les conseils généraux ou régionaux. Capitale dans un dossier de crédit, la couverture décès-invalidité-incapacité de travail de l'emprunteur: le CSF est l'un des rares acteurs du marché à apporter cette garantie tout à fait adaptée aux militaires. Cette assurance couvre l'agent, même lorsque celui-ci est amené à accomplir une mission difficile en opérations extérieures. De même, il est couvert lors de ses pratiques sportives qu'elles soient d'ordre personnel ou professionnel et quel que soit le sport en question (sports mécaniques et de combat compris).

Le CSF, partenaire de MINERVE, fort de son expérience et de sa proximité, est l'interlocuteur idéal des militaires pour tout projet d'acquisition immobilière. Pour tout renseignement, l'ensemble des services proposés par le CSF sont sur son site [www.csf.fr](http://www.csf.fr) et leurs conseillers sont joignables au **01 53 36 10 40**. Au cas où vous utiliseriez ses services, n'oubliez pas de signaler notre partenariat.



**Diffusion de la pensée militaire terre (DPMT)**

Dans le cadre du rayonnement de l'armée de Terre il a été créé le site [www.penseemiliterre.fr](http://www.penseemiliterre.fr) dans lequel vous trouverez un grand nombre d'articles, parus ou non dans les Cahiers du CESAT, mais aussi, grâce à divers liens, de nombreuses informations sur les activités du ministère de la Défense en général et sur l'armée de Terre en particulier.

Cependant, en ce qui concerne les Cahiers du CESAT, le site de Minerve [www.asso-minerve.fr](http://www.asso-minerve.fr) a l'avantage de les garder en archive.

**Mot du trésorier**

Vous êtes encore 123 à n'avoir pas payé votre cotisation.

Après avoir vérifié que vous ne réglez pas par virement automatique, que vous n'avez pas payé et que votre chèque ne vient pas de partir, **n'attendez pas la fin de l'année pour vous acquitter des 20€ annuels.**

Quant à ceux qui ont un virement automatique dont le montant est équivalent à des montants de cotisation encore en vigueur il y a quelques années (de 3,05 à 15,24€) il leur est demandé d'intervenir auprès de leur centre financier pour le faire réajuster plutôt que d'envoyer parfois un chèque de rattrapage.

**Notre site**

N'hésitez pas à consulter le site de Minerve ([www.asso-minerve.fr](http://www.asso-minerve.fr)).

Vous y trouverez toutes informations sur les conférences et colloques organisés par Minerve et le Forum du Futur (avec notamment les planches présentées et l'exposé fait), mais aussi par d'autres instances avec qui nous avons des relations amicales.

Vous y trouverez des liens avec d'autres sites liés à la Défense.

Enfin, **n'hésitez pas à consulter l'annuaire** pour vous y inscrire et corriger ou améliorer les informations vous concernant.